



- 4 LA VILLE EN CHANTIER
- 6 BILAN DES RÉUNIONS PUBLIQUES
- 7 UN SERVICE DE CONVIVIALITÉ POUR LES SÉNIORS
- 8 L'ASSOCIATION DE L'ABBAYE ROYALE
- 9 L'OPERATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE

# ZAPPING Juin | juillet 2019



Inauguration de la déchèterie Re.cyclad



Le off du Fest'Y blues



Fête foraine



Fête de la musique



Inauguration de l'aire de camping car



Remise du Trophée Cyclab à Mik'a vrak



Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du bâtiment SSR



Animation du 14 juillet



Le baluche de M. Larsène pour la fête de la Saint-Jean



La cuisinière pour la fête de la Saint-Jean



Remise des médailles aux bacheliers



Concours de la meilleure charlotte

# Editorial



**Françoise MESNARD**  
Maire de Saint-Jean-d'Angély  
Conseillère régionale

En 1965, dans un de ses éditoriaux dans le bulletin municipal, mon prédécesseur, Jacques Colas, maire de Saint-Jean-d'Angély de 1959 à 1971, soulignait que "notre ville ne devait pas être seulement une ville-musée figée dans les souvenirs d'un passé si glorieux soit-il." Dans la période faste qui était celle des années soixante, de nombreux équipements et services voyaient le jour sur le territoire communal afin d'accompagner le développement de la ville.

55 ans après que ces lignes aient été écrites, nous constatons que notre combat reste toujours le même. Après une période de léthargie au début de notre décennie, la ville connaît aujourd'hui, dans un contexte global pourtant difficile, de nouveaux chantiers d'importance et porteurs d'avenir : le module thermal expérimental, l'extension de l'hôpital, les dispositifs de redynamisation du centre-ville ou encore le développement de la zone Arcadys 2.

En effet, le chantier du module thermal a débuté en juillet et représente un investissement de 0,9 M€ pour Valvital : ce projet devient enfin réalité ! Il va avoir un impact certain sur le destin de notre ville dont nous ressentons déjà les premiers effets. Ainsi sept dossiers de création ou de reprise de commerces en cœur de ville ont été déposés pour obtenir une aide de la Ville et de nombreuses réhabilitations immobilières sont lancées.

En conclusion de son article, Jacques Colas écrivait "que dans un proche avenir Saint-Jean-d'Angély sera un grand centre administratif, commercial et touristique". Une phrase qui, je crois, est de nouveau d'actualité.

Je souhaite à toutes et à tous une très belle rentrée.

## Sommaire

### ◆ DOSSIER

P. 4, 5

La ville en chantier

### ◆ ACTUALITE

P. 6

Bilan des réunions de quartier / La Ville sort du réseau d'alerte

### ◆ AGENDA

P. I à IV

### ◆ SENIORS

P. 7

Un service de convivialité / Echo Mer, partenaire des Croiseaux / Invitation au bénévolat

### ◆ ECONOMIE

P. 8 et 9

L'association de l'Abbaye Royale / Ouverture du centre Angély Bien Etre / L'opération de revitalisation de territoire / La bourse esprit d'entreprendre

### ◆ CULTURE

P. 10 et 11

Les croiseaux / Cluedo géant / Un escape game au musée / Concours de la meilleure charlotte

### ◆ TRIBUNE POLITIQUE

P. 12

Expression des élus

### ◆ [www.angely.net](http://www.angely.net)

Retrouvez toute l'actualité de votre ville  
Feuilletez le bulletin municipal en version numérique avec  
calaméo : <http://www.angely.net/publications/>

### ◆ Rendez-vous sur Facebook

[www.facebook.com/VilleDeSaintJeandAngely](http://www.facebook.com/VilleDeSaintJeandAngely)



### ◆ Pour tous renseignements

### RÉFÉRENTS DE QUARTIER

Liste et coordonnées publiées dans le bulletin n°12

### MAIRIE

✉ Place de l'Hôtel-de-Ville 17400 Saint-Jean-d'Angély

☎ 05 46 59 56 56

📠 05 46 32 29 54

@ [ville@angely.net](mailto:ville@angely.net)

Saint-Jean Mag' ◆ Magazine municipal d'information

Directrice de publication : Françoise Mesnard ◆ Rédaction : Cyril Chappet, les services municipaux ◆ Photos : Services municipaux, Adobe ◆ Création : Service communication

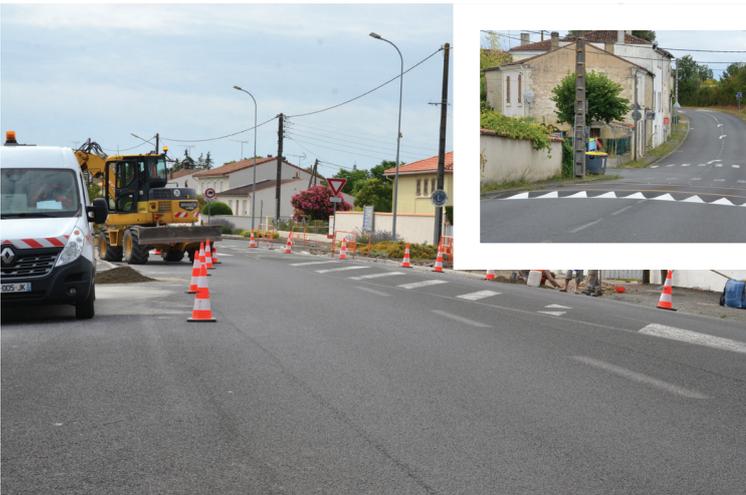
◆ Impression : Bordessoules Impressions ◆ Tirage : 6 800 ex. ◆ Distribution : La Poste

◆ N° ISSN : 3450-9419. Dépôt légal à parution.

# LA VILLE EN CHANTIER



Quartier Voyer : Création d'un module thermal expérimental



Rue de Moulinveau : installation de deux écluses et un ralentisseur avec le soutien du Département et la commune de La Vergne



Rue Michel-Textier : installation de la fibre optique



"La ville évolue et se modernise"

## ET EN FIN D'ANNÉE...

La municipalité continue son plan de réfection des trottoirs. Il est également prévu l'aménagement d'un espace pour le service Cap seniors aux Bénédictines, la réfection du réseau d'assainissement faubourg Saint-Eutrope, la rénovation des passages piétons autour des écoles, l'amélioration du chemin du Puychérand et l'installation de toilettes publiques automatiques près de la Poste. Du 23 septembre à fin octobre, la Ville réalisera la réfection des chaussées (rue des Maréchaux, rue et impasse Sarragot, parking des Bénédictines, rue Louise-Michel, rue des 3-Frères-Gautreau, impasse du 14-juillet, une partie du faubourg Taillebourg).

Centre hospitalier : Construction du service de soin de suite et de rééducation



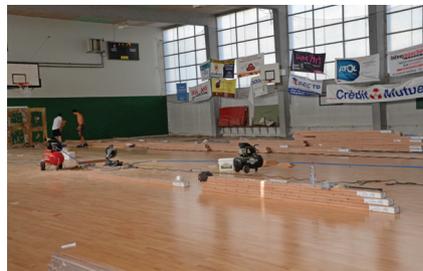
Cimetière : Début du programme de réfection des allées



Arcadys 2 : Viabilisation des terrains



Rue Jélu : Installation de 2 coussins berlinois



Gymnase Chauvet : Réfection du parquet, des sanitaires et peintures



Place du Champ-de-Foire : Installation de toilettes publiques automatiques



Boulevard Lair : modification de l'éclairage (LED)



Rue Tour-Ronde : réalisation d'un chemin sécurisé piétonnier aux normes PMR



Place de l'Hôtel-de-Ville : réalisation d'un espace piétonnier aux normes PMR

# BILAN DES RÉUNIONS DE QUARTIER

Du 6 au 14 mars 2019, les élus sont allés à la rencontre des Angériens, venus nombreux dans le cadre des quatre réunions de quartier.



Ces réunions publiques étaient, à nouveau, l'occasion de présenter les projets actuels dans chaque quartier et d'écouter les souhaits et les demandes des habitants. Les Angériens ont pu obtenir des réponses à leurs questions sur de nombreux sujets : sécurité, aménagement, travaux...

Les discussions ont été fructueuses entre les habitants impliqués dans l'amélioration de leur cadre de vie et les élus animés par la volonté d'associer les citoyens dans la construction de la ville.

## VOIRIE STATIONNEMENT PROPRETE

### Travaux en projet :

- ✓ Elargissement des trottoirs faubourg d'Aunis et avenue du Port (le Département sera sollicité)
- ✓ Création d'un rond-point, avenue de Jarnac (le Département sera sollicité)
- ✓ Réfection de la voirie rue Chante-Alouette (programmée pour l'année 2020).

### Travaux réalisés :

- ✓ Réfection des trottoirs, rue d'Aguesseau, rue de Plaimpoint et impasse des Lavoirs.
- ✓ Installation d'un sens interdit rue Combe-à-Chats.
- ✓ Installation de distributeurs de sacs,

rue Pascal-Bourcy, rue des Bouchers, rue Levescot, rue de l'Hôtel-de-Ville et boulevard Lair.

- ✓ Marquages au sol faubourg Taillebourg et fief Malmer et le passage piéton à Fossemagne.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### Travaux en projet :

- ✓ Radar pédagogique fixe, rue de la Touzetterie.
- ✓ Ralentisseur, chaussée de l'Eperon (la DID sera sollicitée).

### Travaux réalisés

- ✓ Ralentisseurs, rue Jélu, rue de Moulinveau, rue Tour-Ronde et route de Fossemagne.

# FINANCES PUBLIQUES : LA VILLE SORT DU RÉSEAU D'ALERTE



À notre arrivée, en 2014, nous avons découvert que la ville était sur le réseau d'alerte de la direction financière de l'Etat en raison d'une situation budgétaire très dégradée.

Par lettre en date du 2 juillet 2019, l'Etat, sous la signature de Madame Laure TROTIN, Sous-Préfète de Saint-Jean-d'Angély, nous indiquait que la Ville ne figurait plus dans le réseau d'alerte des finances locales, au titre de l'année 2019. C'est une heureuse nouvelle qui est le résultat d'une gestion attentive de nos finances communales par les élus de la majorité, depuis 2014, axée sur le désendettement à terme de la Ville tout en préservant et en améliorant les services apportés à la population angérienne.

# Agenda

Ville de Saint-Jean-d'Angély

## 7 SEPTEMBRE

- Bric à brac du Secours catholique • 22, rue du Jeu-de-Paume • 10h à 17h
- Concert et exposition de MNP [100] étiquette[s] • Chapelle des Bénédictines • dès 19h
- Les délices du terroir - Déambulation des confréries - Dégustation et vente des produits de Charente-Maritime • Abbaye Royale • Programme complet en page 8

## 7 ET 8 SEPTEMBRE

- Festival du vin charentais / Apportez vos couverts • Jardin public • 10h à 19h

## 8 SEPTEMBRE

- Championnat régional de pétanque • Boulodrome extérieur quai Saint-Jacques

## 10 AU 15 SEPTEMBRE

- Résidence de création "Médée" par la cie "Par les temps qui courent" • Abbaye Royale

## 10 SEPTEMBRE

- Loto du SCA • Salle Aliénor-d'Aquitaine • 21h

## 14 AU 29 SEPTEMBRE

- Salon des arts de la Palette Angérienne - Exposition sur le thème "Le sourire" • Chapelle des Bénédictines • Entrée libre tous les jours de 14h30 à 18h30

## 14 SEPTEMBRE

- Sites en scène - Spectacle de clown "Les établissements Félix Tampon-Les impromptus" par la cie Nouveaux Nez & Cie • Marché • 11h • Gratuit
- Sites en scène - Spectacle de clown "Les établissements Félix Tampon-Suivez le guide" par la cie Nouveaux Nez & Cie • Abbaye Royale • 16h • Gratuit sur inscription au 05 46 59 41 56
- Présentation de la saison culturelle de l'A4 • Abbaye Royale • 17h15
- Sites en scène - Spectacle "Mythologie, le destin de Persée" par le groupe Anamorphose • Abbaye Royale • 18h30 • Gratuit
- Concert "Les culs salés" • Centre aquatique Atlantys • 19h • Gratuit
- Sites en scène - Fable circassienne et musisale "Sodade" par le cirque Rouages • Abbaye Royale • 20h30 • Gratuit

## 14 ET 15 SEPTEMBRE

- Atlantys festy • Structures gonflables en extérieur • Centre aquatique Atlantys • Tarif exceptionnel 2€/jour et 3,5€ le week-end
- Portes ouvertes de l'aérodrome • Entrée gratuite
- Sites en scène - Spectacle de clown "Les établissements Félix Tampon-Suivez le guide" par la cie Nouveaux Nez & Cie • Abbaye Royale • 16h • Gratuit sur inscription au 05 46 59 41 56
- Sites en scène - Théâtre "Ne touchez pas Molière" par la cie Footsbarn Travelling Theatre • Abbaye Royale • 17h30 • 10€ • Réservation au 05 46 59 41 56
- Course de lévriers • Cynodrome de Beaufief

## 15 SEPTEMBRE

## 19 SEPTEMBRE

- Afterwork avec le concert de Tibo • Eden • 18h30 à 23h • Gratuit



## 20 SEPTEMBRE

- Conférence "historicomique" avec Jacques Cardet et Jean-Pierre Bonnin • Médiathèque • 18h30 • Gratuit

- Théâtre "Mon intégrité est totale" par Jérôme Berthelot • Abbaye Royale • 20h30 • Gratuit

## 21 ET 22 SEPTEMBRE

- JEP - Cluedo géant • Départs du jeu entre 14h et 16h30 depuis l'ancien tribunal, place de l'Hôtel-de-Ville • Durée indicative : 2h • Gratuit



## 21 SEPTEMBRE

- Journée festive, décalée et humaniste "Les croiseaux" - Ateliers de partage et de savoirs, découvertes autour de l'écologie, 2 zones de gratuité, marché de producteurs bio, animation musicale et clownesque, bal en soirée • 9h à minuit • Abbaye Royale • Entrée gratuite, les échanges commerciaux (buvette et restauration) se feront en monnaie éphémère locale "la cagouille" échangeable sur place



- Balade environnementale de 5 km (sacs et gants fournis pour ramasser les déchets trouvés) pour séniors de plus de 60 ans • RDV au stand Echo Mer Abbaye Royale • 10h30 • Inscription obligatoire au 05 46 59 56 69

- Atelier jardinage pour séniors de plus de 60 ans • Stand Echo Mer Abbaye Royale • 14h30 • Inscription obligatoire au 05 46 59 56 69

- Soirée dansante organisée par M et Moi • Salle Aliénor-d'Aquitaine • 20h

## 22 SEPTEMBRE

- Parcours des héros • Maison du Water polo • Dès 10h



## 24 AU 27 SEPTEMBRE

- Exposition itinérante "Coup de projecteur - Métiers du sport et de l'animation" • Espace Porte-de-Niort, 37, rue Porte-de-Niort



## 25 SEPTEMBRE

- Rencontre avec des professionnels et des organismes de formation dans le cadre du "Coup de projecteur - Métiers du sport et de l'animation" • Espace Porte-de-Niort, 37, rue Porte-de-Niort • 13h30

## 26 SEPTEMBRE

- Thé dansant avec l'orchestre Alexis Hervé • Salle Aliénor-d'Aquitaine • 14h30 • Réservation au 06 07 10 05 51 ou au 05 46 59 56 69 • Tarif : 8€

## 27 SEPTEMBRE

- Speed booking • Médiathèque • 18h30 • Gratuit • Inscription au 05 46 32 61 00

## 30 SEPTEMBRE

- Concert de musique baroque Antonio Vivaldi, "Il teatro alla moda", par l'ensemble Gli Incogniti & Amandine Beyer, organisé par l'A4, à partir de 8 ans • Salle de spectacle Eden • 20h30 • Réservation à partir du 17 septembre au 05 46 59 41 56, à l'espace culturel Leclerc ou sur [www.spectaclevivanta4.fr](http://www.spectaclevivanta4.fr) • Tarif : Normal : 23€ Réduit : 12€ - Adhérent : 19€ - Abonné : 15€



## 1 ER OCTOBRE

- Don du sang • Salle Aliénor-d'Aquitaine • 8h à 13h
- Café-parents • Médiathèque • 18h • Gratuit

## 5 OCTOBRE

- Octobre rose - Départ des motards solidaires qui rallieront la place Bassompierre et l'animation "Sportez-vous bien" aux alentours de 16h à Saintes • RDV sur le parking du centre hospitalier • 14h30 • Renseignements sur [www.ch-angely.fr](http://www.ch-angely.fr) (rubrique actualités)
- Concert de Yves Jamait • Eden • 20h • 25 € (hors frais de location) • Réservation à l'office de tourisme et sur [www.weezevent.com/eden1005](http://www.weezevent.com/eden1005)



- Bal folk à deux, animé par "les Pêcheurs de Notes" et "Résurgence" • Salle Aliénor-d'Aquitaine • 21h • 7 € buvette gratuite (sauf bière)

## 7 AU 16 OCTOBRE

- Bourse aux vêtements d'hiver organisée par l'amitié • Chapelle des Bénédictines • Dépôt des articles le 7 octobre de 10h à 19h, vente le 9 octobre de 10h à 18h, les 10 et 11 octobre de 13h à 18h, le 12 octobre de 10h à 17h, paiement et récupération des invendus le 16 octobre de 10h à 14h

## 8 OCTOBRE

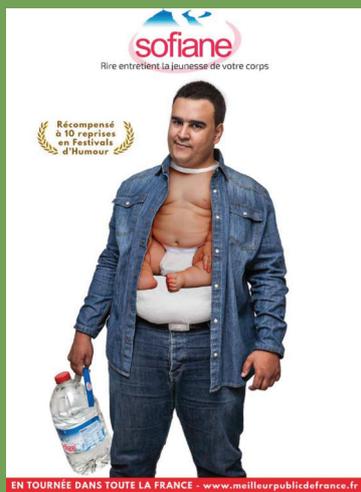
- Conférence santé "Cancer du sein : Prévention, dépistage et prise en charge" • Abbaye Royale • 18h30 à 20h30 • Conférence suivie d'une exposition de lingerie spécialisée et vêtements adaptés et d'un buffet dînatoire • Tout public • Entrée gratuite • Sans inscription préalable • Accueil à partir de 18h • Renseignements sur [www.ch-angely.fr](http://www.ch-angely.fr) (rubrique actualités)

- Conférence avec Geneviève Ehlacher "Montesquieu ou la transition éclairée" organisée par l'association Adam • Musée des Cordeliers • 20h30 • Participation libre

## 11 OCTOBRE

- One man show avec Sofiane Ettai

- Le contre-pied, 2, place Canton-des-Forges • 20h30 • 13€ le spectacle / 25€ formule repas et spectacle • Réservation recommandée au 06 44 28 85 09



- Soirée concert "Talents de l'Ouest" en partenariat avec France Bleu La Rochelle et animé par Jean-Marc • Eden • 20h30 • Gratuit

- Loto de l'ASRA • Salle Aliénor-d'Aquitaine • 20h30

## 12 OCTOBRE

- One man show avec Sofiane Ettai • Le contre-pied, 2, place Canton-des-Forges • 20h30 • 13€ le spectacle / 25€ formule repas et spectacle • Réservation recommandée au 06 44 28 85 09

## 13 OCTOBRE

- Bric à brac de l'Arche solidarité • 3, allée d'Aussy • 9h à 17h
- Championnat régional de motocross • Circuit du Puy de Poursay • Entrée : 8€/Gratuit - de 14 ans

## 15 OCTOBRE

- Soirée conférence sur la méthodologie de l'aide aux devoirs • Médiathèque • 20h30

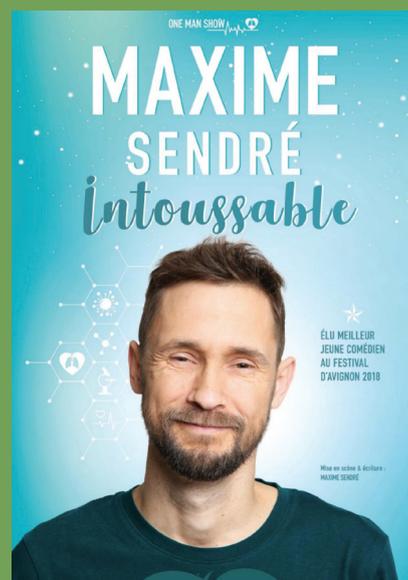
## 17 AU 22 OCTOBRE

- Bourse aux jouets • Salle Aliénor-d'Aquitaine

## 18 OCTOBRE

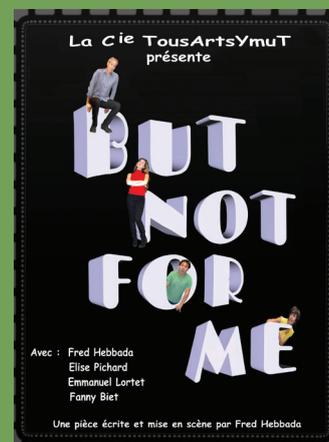
- Au café de l'A4, concert "Pe-louse" par le Tricollectif, à partir de 10 ans • 19h • Tarif : Normal : 10€ - Réduit : 5€ - Adhèrent : 7€ • Salle bistrot art déco de l'Eden • Réservation au 05 46 59 41 56 ou sur [www.spectaclevivanta4.fr](http://www.spectaclevivanta4.fr)

- One man show avec Maxime Sendré • Le contre-pied, 2, place Canton-des-Forges • 20h30 • 13€ le spectacle / 25€ formule repas et spectacle • Réservation recommandée au 06 44 28 85 09



## 19 OCTOBRE

- Dictée • Médiathèque • 14h30
- Théâtre "But not for me" avec la Cie TousArtsYmuT • Amphithéâtre de la Fondation Robert • 20h30 • Tarif : 12 € / 10 à 16 ans : 6 € / Gratuit - de 10 ans • Réservations au 05 46 32 33 02



- One man show avec Maxime Sendré • Le contre-pied, 2, place Canton-des-Forges • 20h30 • 13€ le spectacle / 25€ formule repas et spectacle • Réservation recommandée au 06 44 28 85 09



## UN SERVICE DE CONVIVIALITÉ

La Ville de Saint-Jean-d'Angély a mis en place un nouveau dispositif afin de palier à l'isolement que ressentent parfois nos aînés. Zoom sur les appels téléphoniques et les visites à domicile.



Le service municipal Cap séniors et solidarité a lancé le dispositif de convivialité durant l'été 2018 afin de rompre l'isolement et amener les personnes âgées à renouer des liens sociaux. L'équipe municipale a d'abord mis en place des appels téléphoniques hebdomadaires, avec des bénévoles spécialement recrutés pour cet objectif, formés aux notions de vieillissement, d'écoute et d'empathie. Certains bénéficiaires ainsi encouragés, ont pu participer à différents événements et sorties organisés par la ville.

Depuis mai 2019, le dispositif s'est étoffé par des visites de convivialité mensuelles pour les bénéficiaires qui souhaitent accueillir un bénévole afin de discuter.

A l'heure actuelle, le service compte cinq bénévoles et vingt-deux bénéficiaires. La continuité du dispositif est assurée par un agent du service Cap séniors et solidarité en cas d'indisponibilité d'un bénévole.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service municipal au 05 46 59 56 69 ou envoyer un mail à l'adresse suivante : [service.capsolidarite@angely.net](mailto:service.capsolidarite@angely.net).

## ECHO MER PARTENAIRE DES CROISEAUX

Echo Mer est une association de sauvegarde de l'environnement, et plus précisément des océans. Elle propose deux animations gratuites à destination des séniors à l'occasion de la journée des Croiseaux qui se déroulera le samedi 21 septembre à l'Abbaye Royale.

- Une ballade environnementale de 5km, à 10h30, durant laquelle chaque participant sera invité à ramasser les déchets sur son chemin. Un sac bandoulière et des gants seront fournis.
- Un atelier jardinage à 14h30. A partir d'une panier à huîtres recyclée, chaque participant plantera une ou plusieurs plantes comestibles et apprendra à entretenir ses plantations sans pesticide.

RDV au stand Echo Mer.

**ATELIER SENIORS  
BALADE ENVIRONNEMENTALE**

**FÊTE DES CROISEAUX**  
**SAMEDI 21 SEPTEMBRE**  
**10 H 30 À 14 H 30**  
**RDV SUR LE STAND**  
**ECHO MER**

**COUR D'HONNEUR DE  
L'ABBAYE ROYALE**  
**1 RUE LOUIS ABDOUIN**  
**49100 BUREVILLE**

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**  
**AU 05 46 59 56 69**

Dans une ambiance conviviale, profitez des bienfaits d'une marche active, associez au ramassage des déchets sur le circuit de promenade.

- Exercice physique
- Ecogeste
- Liens social

**MATÉRIEL FOURNI,  
100% GRATUIT !  
SAC EN VOILE OFFERT !**

+ Inscription obligatoire  
au 05 46 59 56 69

## BIENVENUE AUX BÉNÉVOLES !



L'équipe des bénévoles du service Cap séniors et solidarité

Le service municipal Cap séniors et solidarité est à la recherche de bénévoles afin de faire fonctionner ses diverses activités (dispositif de convivialité, médiathèque à domicile, repas des aînés...). Toute personne souhaitant faire bénéficier les séniors de la ville d'un peu de son temps libre est la bienvenue.

+ Inscription auprès du service Cap séniors et solidarité au 05 46 59 56 69 ou par mail : [service.capsolidarite@angely.net](mailto:service.capsolidarite@angely.net)

# L'ASSOCIATION DE L'ABBAYE ROYALE

Après la dissolution de l'EPCC, l'association Abbaye Royale a déposé ses statuts en mars 2019. Elle est composée de membres bénévoles et d'indépendants qui oeuvrent pour refaire de ce lieu emblématique de la ville, un repère identitaire.



Les membres du conseil - De gauche à droite : Alain Pfister, trésorier adjoint, Béatrice Laot, vice-présidente, Patrick Duprat, président, Robert Ghilardi de Bénédicti, vice-président, Marc Fischer, trésorier, Pierre-Charles Raulx, membre du conseil.

Les ambitions de l'association et son projet s'inscrivent dans une perspective globale de mise en valeur de l'Abbaye Royale. Ils tiennent compte de la dimension historique des lieux et du potentiel culturel et économique.

L'association a le souhait de construire un projet associatif autour de quatre axes :

## INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE

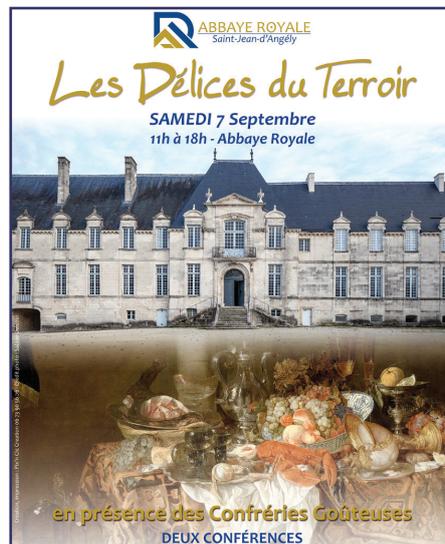
L'association souhaite établir un plan progressif de réhabilitation du patrimoine en réalisant des manifestations publiques, visites et inaugurations avec l'aide des subventions et mécénats.

## ACCUEIL DES VISITEURS

En l'absence de mobilier décoratif, il est nécessaire de recourir à une intervention du numérique et en particulier à la 3D et à la réalité augmentée pour offrir aux visiteurs un supplément d'attractivité en simulant les décorations. Afin de renforcer l'accueil, il sera réfléchi à organiser un salon de thé boutique dans la cour d'honneur.

## ANIMATION ET VOILET CULTUREL

Afin que la population locale s'approprié le lieu, il convient d'imaginer des animations populaires en partenariat avec les associations culturelles locales, des forums, colloques et séminaires. Il est également proposé de développer la recherche sur l'histoire et l'architecture du monument en partenariat avec le milieu universitaire.



## PROJET ÉCONOMIQUE

L'association souhaite permettre à des entreprises de s'implanter au sein de l'Abbaye, dans des conditions économiques attractives. Une priorité sera donnée aux projets qui s'inscrivent dans les domaines de l'économie numérique et du patrimoine (recours aux technologies de l'image 3D, de la réalité virtuelle et/ou augmentée, de l'infographie et l'animation de patrimoines architecturaux et historiques).

Les membres de l'association ont le souhait d'ouvrir l'association à tous. Les habitants du territoire pourront être partie prenante de son développement. Si vous souhaitez devenir membre, contactez l'association de l'Abbaye au 1, rue Louis-Audouin-Dubreuil / 17400 Saint-Jean-d'Angély. Adhésion : 20 €/an - Couple Adhèrent : 30 €/an - gratuit pour les - de 18 ans

## LES DÉLICES DU TERROIR 7 SEPTEMBRE | PROGRAMME

11h00 : Regroupement des confréries place de l'Hôtel-de-Ville, déambulation dans la ville et à travers le marché.

12h00 : Inauguration de la journée. Dégustations jusqu'à 18h avec animation musicale (groupe folk)

14h30 : Conférence de Florent Quellier (professeur à l'université de Tours)

16h00 : Conférence d'Anne-Marie Cocola (professeure d'histoire émérite à l'université de Bordeaux)



## L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA VILLE VALORISÉE PAR LE BIEN-ÊTRE

Le centre Angély bien-être ouvre ses portes et vous accueille au 5, allée d'Aussy à Saint-Jean-d'Angély. L'équipe est à votre écoute et vous accompagne (uniquement sur rendez-vous), dans les domaines suivants : kinésiologie avec Cindy D'Aubigné (06 85 90 12 88), naturopathie, aromathérapie et PNL avec Antoine Bordas (06 85 36 62 69), sophrologie avec Michelle Gernais (06 27 57 15 80), réflexologie plantaire et autres massages dos, ventre et drainage lymphatique avec Kaïna Potoczny (06 08 16 90 35). Ces professionnels travaillent en synergie et s'appuient aussi sur un réseau de spécialistes (coaching professionnel, hypnose, yoga...) pour répondre au mieux aux attentes de chacun. N'hésitez pas à contacter le centre Angély bien-être qui saura être attentif à vos besoins.

# L'OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT)



Signature de la convention ORT le 15 juillet 2019

L'ORT vise prioritairement à lutter contre la dévitalisation des centres-villes en dotant les territoires d'outils pour faciliter la reconquête commerciale et le traitement de la vacance des immeubles. L'ORT est un cadre partenarial qui se matérialise par la signature d'une

convention entre l'Etat, l'intercommunalité, la ville centre de l'intercommunalité et les communes membres volontaires. Vals de Saintonge Communauté et la Ville de Saint-Jean-d'Angély sont déjà engagés dans une politique de revitalisation du centre-ville depuis la labélisation au titre de l'appel à

manifestation d'intérêt lancé par l'Etat en 2014. Cette reconnaissance a permis d'élaborer une stratégie de reconquête du cœur de ville tant sur le commerce que sur l'habitat.

La convention ORT va permettre au territoire de disposer de nouveaux outils pour accélérer la dynamique de reconquête, à savoir :

- ◆ Renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville en exemptant les autorisations d'exploitation commerciales (AEC) pour le cœur de ville,
- ◆ Favoriser la réhabilitation de l'habitat grâce notamment au dispositif Denormandie,
- ◆ Mieux maîtriser le foncier en renforçant les droits de préemption sur les fonds de commerce, les fonds artisanaux et baux commerciaux,
- ◆ Faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux comme le permis d'aménager multi-site.

## Le dispositif Denormandie Une aide fiscale dans votre commune



**POUR QUI ?**

Le Denormandie dans l'ancien est un dispositif fiscal voté dans la loi de finances 2019. Il s'adresse aux bailleurs qui :



1 achètent en centre-ville



2 souhaitent mettre leur bien en location longue durée (6, 9 ou 12 ans)

L'aide fiscale porte sur les travaux de rénovation effectués dans le bien avec pour objectif, à terme, d'avoir un parc de logements de meilleure qualité, dans la continuité du plan national de lutte contre le logement insalubre, et d'améliorer l'attractivité dans les centres des villes moyennes.



**LES AVANTAGES**  
Les bailleurs bénéficient d'une réduction d'impôt calculée sur la totalité de l'opération.

**Pour une location de :**



6 ans : - 12%



9 ans : - 18%



12 ans : - 21%

**Exemple :** pour l'achat d'un bien de 150 000 euros avec 50 000 euros de travaux, l'aide est de 42 000 euros pour une location de 12 ans, soit 3500 euros de déduction par an.

Le dispositif s'adresse aussi bien au particulier qui fait rénover qu'à celui qui achète à un promoteur qui a fait rénover le bâtiment.

## 3 CONDITIONS

**1** Les travaux doivent représenter 25% du coût total de l'opération.  
Soit, pour l'achat d'un logement de 150 000 euros, plus 50 000 euros de travaux.

Les travaux doivent :

30% soit améliorer la performance énergétique du logement d'au moins 30% (20% en habitat collectif)

soit représenter 2 types de travaux sur un bouquet de 5

- Isolation des combles
- Isolation des murs
- Isolation des fenêtres
- Changement de production d'eau chaude
- Changement de chaudière

**2** Le plafond des dépenses pris en charge est de 300 000 euros  
Si le bien est acheté 450 000 euros et que 150 000 euros de travaux sont effectués, la déduction s'appliquera sur 300 000 euros non sur 600 000.

**3** Les loyers pratiqués sont plafonnés pour mettre sur le marché une offre de logements abordables



Renseignez vous sur le site du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales  
Retrouvez aussi la liste des villes éligibles et les plafonds de loyers et de ressources !

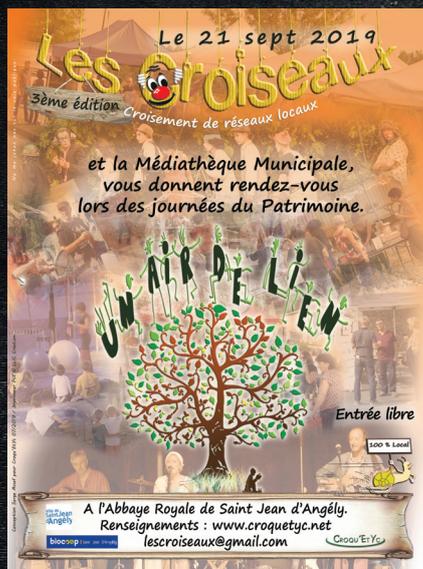
## LA BOURSE ESPRIT D'ENTREPRENDRE

Afin de permettre de redynamiser le centre-ville commercial, la Ville de Saint-Jean-d'Angély vient de créer un dispositif financier, la Bourse esprit d'entreprendre, pour faciliter la création et/ou la reprise d'activités en cœur de ville. L'enveloppe financière accordée à ce projet est de 15 000 €.

L'obtention de cette aide, dont le montant maximum peut-être de 3 000 €, est soumis à l'instruction du dossier de demande de subvention auprès du service d'accompagnement à la création de Vals de Saintonge Communauté, le service Ateliers des Entrepreneurs (ADE). Celui-ci vérifiera l'éligibilité de la demande au regard du règlement. Afin d'optimiser les efforts sur l'habitat et sur le commerce dans le cœur de ville, ce dispositif s'applique sur le même périmètre que celui de l'OPAH, à savoir l'hyper-centre. Ainsi, l'ensemble des dispositifs incitatifs seront concentrés sur un même secteur.

+ Renseignements auprès de Catherine Pasquier au 05 46 33 39 82

# LES CROISEAUX



9H00 : Ouverture de la journée

Des ateliers de partage et de savoirs : Cirque, peinture sur soie, peinture pointilliste, à l'école d'autrefois, atelier bois et création de nichoirs, fabrication de meubles en palettes, création d'objets avec matériaux recyclés, fabrication de jardinières recyclées, langue des signes, fabrication de marionnettes, tour de Babel, jeu de la finance solidaire (FRICSOL), jeux de rôles sur la citoyenneté, jeu du développement durable, grainothèque, création autour du papier, mur d'expression, heure du conte, éponges Tawashi, arts plastiques, balade environnementale, jardirecyclage...

De nombreuses découvertes autour de l'Ecologie : Chanvre mellois, défi "énergie", cuisson solaire, rénovation énergétique de l'habitat, peinture suédoise dite naturelle, construction d'éoliennes, jeu sur la biodiversité, compostage et traitement des déchets, présentation du projet : "investir dans les énergies renouvelables sur notre territoire"...

Deux zones de gratuité : Le Musée de l'école :proposera des livres et l'association "Parallèle" des jeux et jouets.

Un marché de producteurs bio, animation musicale et clownesque, buvette, restauration bio, chaude et froide pour le grand pique-nique du midi et le repas du soir.

En soirée "le bal des croiseaux"

# CLUEDO GEANT



ville pour un saut dans l'Histoire ! Une visite insolite et ludique au cours de laquelle votre perspicacité et votre esprit de déduction vous seront des plus précieux.

Une récompense sera offerte à celles et ceux qui résoudront cette énigme.

⊕ Départs samedi et dimanche entre 14h et 16h30 à partir de l'ancien tribunal, place de l'Hôtel-de-Ville | Durée indicative du jeu : 2h | Renseignements au 05 46 25 09 72 | Gratuit | Ouvert à tous

Qui n'a jamais rêvé de se mettre dans la peau d'un détective ?

Fort du succès rencontré lors de sa 1<sup>re</sup> édition, la Ville de Saint-Jean-d'Angély organise son 2<sup>e</sup> Cluedo géant pour le week-end des Journées européennes du patrimoine, les 21 et 22 septembre prochain.

(Re)découvrez la ville sous un angle nouveau et original avec cette nouvelle aventure inédite !

Saint-Jean-d'Angély, 1588

Le Prince de Condé, chef de guerre influent et talentueux, meurt subitement. Et c'est à vous d'élucider le mystère de sa disparition.

Entre amis ou en famille, rencontrez les personnages clés dans le cœur de

# UN ESCAPE GAME AU MUSÉE



Comment occuper judicieusement les enfants pendant les vacances de la Toussaint ? Inscrivez-les à une animation originale et ludique ! Aventure, rire, frisson... Le musée des Cordeliers présente son 1<sup>er</sup> Escape Game version 6-12 ans. Il faudra fouiller, manipuler des objets, utiliser son esprit logique, le tout dans la bonne humeur pour terminer la mission avant la fin du compte à rebours !

Faites preuve d'observation, de logique et d'esprit d'équipe pour résoudre les énigmes disséminées dans tout le musée et retrouver le code du mystérieux coffre !

⊕ Mardis 22 et 29 octobre | De 15h à 17h | 4€ par enfant | Réservation obligatoire au 05 46 25 09 72 (places limitées)

# CONCOURS DE LA MEILLEURE CHARLOTTE



plaisir à déguster ces jolis mets avant de faire leur choix, prenant en compte des critères de présentation et de goût.

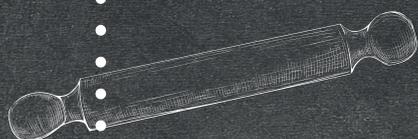
Spécialement pour vous, nous vous dévoilons les recettes primées lors du concours !

C'est finalement la famille Knipe qui a remporté le prix de la Meilleure charlotte à l'issue du concours organisé par le musée, au terme d'une savoureuse journée célébrant la Sainte Charlotte. Suivies par des journalistes de France 3, les trois équipes de candidats en lice se sont affrontées au cours d'une épreuve culinaire en deux temps. La première étape consistait à réaliser la charlotte fétiche leur ayant permis de se présélectionner pour participer au concours. La seconde, de réaliser le dessert élu par les visiteurs de l'exposition "L'Aventure Brossard", dénommé "le Joli Dessert". Le public et le jury ont ensuite pris beaucoup de



La Princess Charlotte de la famille Knipe

## Recettes

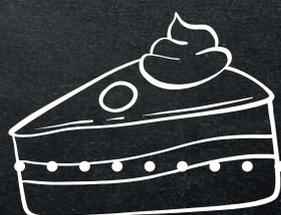


### LA PRINCESS CHARLOTTE

- Mélangez 400 g de fromage frais avec 100 g de sucre en poudre et 3 càs de sucre vanillée.
- Lavez 300 g de fruits rouges.
- Trempez rapidement les biscuits. (Brossard évidemment, il en faudra 30) dans 10 cl de jus d'orange, et tapissez le fond et les bords d'un moule à Charlotte.
- Versez la moitié du fromage frais dans le moule, ainsi que la moitié des fruits.
- Recouvrez de biscuits trempés et faites de nouveau la même chose avec le fromage, les fruits et les biscuits restants.
- Recouvrez le moule et laissez au frais une nuit entière (pour les contraintes du concours, 3h ont suffi !)
- Démoulez, et décorez de fruits avant de déguster.

### LE JOLI DESSERT

- Mettre dans une terrine 300g d'amandes en poudre, 2 jaunes d'œufs, 150g de beurre et 150g de sucre.
- Malaxez avec une spatule jusqu'à ce que le mélange soit homogène.
- Terminez en mettant 3 blancs d'œufs battus en neige, très fermes.
- Versez la moitié de la crème sur un plat de service à fond plat.
- Avec un couteau, lissez les bords pour former un gâteau rond à dessus plat.
- Versez un petit verre de rhum ou de liqueur de votre choix dans 1/4 de l de lait.
- Trempez-y rapidement des biscuits (il en faudra 30) et en mettre 2 couches sur la crème.
- Couvrez le tout avec le reste de crème.
- Placez debout, autour du gâteau, des biscuits dont vous aurez coupé une des extrémités arrondies.
- Ceinturez le gâteau avec un ruban.
- Mettre au frais plusieurs heures avant de servir.





## Angériens et fiers d'agir

### "Saint-Jean-d'Angély ? Une ville qui revit enfin !"

Tel est le message que vous nous adressez au quotidien concernant notre ville de Saint-Jean-d'Angély. C'est aussi le regard et le témoignage que portent les touristes et visiteurs venus encore une fois très nombreux cet été et tout particulièrement heureux de découvrir et apprécier notre ville et sa lumière incomparable.

Il faut bien reconnaître que l'offre culturelle, sportive et associative est extrêmement variée. L'activité économique possède aussi son importance car elle renforce le pôle de centralité qu'exerce notre ville dans le territoire. Nous tenions ainsi à remercier tous les acteurs qui s'impliquent à nos côtés pour le développement et la reconnaissance de notre ville.

C'est la raison pour laquelle nous pouvons affirmer qu'à Saint-Jean-d'Angély, il y a toujours une belle expérience à vivre. Et c'est à cela que correspond l'Esprit Angély : une notion d'échange et de partage que nous ne retrouvons finalement nulle part ailleurs.

## Saint-Jean d'Angély en marche

### Gadgets électoraux

Inauguration de la nouvelle barrière de l'aire de camping-cars, logo de la Ville sur le chantier -privé- du module thermal, lancement -tardif- d'une étude de réfection des chaussées du centre-ville, goûter offert aux amateurs de danse...

Dès aujourd'hui, la municipalité socialiste sortante emploie les bonnes vieilles méthodes des campagnes électorales de jadis pour s'attirer la sympathie des Angériens, qui, les 15 et 22 mars, auront à décider qui conduira notre commune sur le chemin de l'avenir et à choisir le programme le plus apte à satisfaire leurs espoirs.

Ces gadgets ne feront pas oublier que le maire a laissé filer 2 millions d'euros d'argent public dans la désastreuse équipée de l'EPCC Abbaye Royale, que la propreté du centre-ville laisse toujours autant à désirer, qu'un producteur de spectacles extérieur perçoit d'énormes subventions... Bref, que, depuis six ans, la gestion des élus PS reflète leur incompétence. Ils sauront le leur dire au printemps prochain.

## Saint-Jean autrement

### UN PLAN PROPRETÉ ET D'ENTRETIEN DEVIENT URGENT !

En cette période estivale qui vient de se terminer, force est de constater hélas, que notre ville est de moins en moins entretenue et nettoyée. Squares abandonnés, voirie et trottoirs dangereux ou dégradés, les déjections canines et celles des pigeons se multiplient, des mauvaises herbes foisonnent, certains conteneurs débordent, etc...

Il n'y a pas de fatalité, Mme le Maire doit enfin s'occuper de ces désagréments en fixant des priorités à nos agents compétents et équipés pour intervenir.

Car avant de devenir une ville thermale, il faudra que St Jean d'Y devienne propre, bien tenue et sécurisée.

**Assurance Maladie** CHARENTE-MARITIME  
AGIR ENSEMBLE. PROTÉGER CHACUN

**Pour être reçu(e) par l'Assurance Maladie à Saint Jean d'Angély**

La CPAM de la Charente-Maritime me reçoit, **sur rendez-vous**, au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) situé au **3 rue de Dampierre**, les **lundis et jeudis de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30**.

>>> Je prends rendez-vous sur [ameli.fr](http://ameli.fr) ou en appelant le **3646** Service 0,05 € / min + prix appl.

**POUR ÉCRIRE À LA CPAM, UNE SEULE ADRESSE :**  
CPAM DE LA CHARENTE-MARITIME  
55 RUE DE SUEDE - CS 70507  
17014 LA ROCHELLE CEDEX 1

[ameli.fr](http://ameli.fr)



### DÉFIBRILLATEUR

Les défibrillateurs sont disponibles dans les lieux suivants : hall de la mairie, hall du complexe sportif du Coi, hall du stade municipal, salle Aliénor-d'Aquitaine, marché couvert. Le véhicule de la police municipale est également équipé.

### CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 26 septembre à 19 heures à l'hôtel de ville